

Le Maire,

Expose à l'Assemblée :

Mesdames SAQUET Lisette, SAQUET Christine, SAQUET Brigitte sont propriétaires au MUY, rue des Tanneurs, des parcelles cadastrées section BA 51 et 52 d'une contenance totale de 642 m² comportant un bâtiment vétuste, en partie à usage d'habitation élevée en R + 2 côté rue des Tanneurs et R + 3 côté jardin.

La propriété classée en zone NB du P.O.S. est vendue, libre de toute occupation, pour un montant de 190.000 euros, valeur conforme à l'avis de FRANCE DOMAINE en date du 17 juin 2009. Il s'agit de la dernière propriété privée située entre la rue des Tanneurs et les propriétés communales de la zone du Roucas.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décide de l'acquisition des parcelles cadastrées section BA 51 et 52 - propriété SAQUET, pour un montant de 190.000 euros, valeur conforme à l'avis de FRANCE DOMAINE.